



Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

PROGRAMME DE STAGES

Renseignements généraux sur le Conseil des académies canadiennes

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme indépendant et sans but lucratif fondé en 2005 (www.sciencepourlepublic.ca). Le CAC soutient l'élaboration d'évaluations (études) scientifiques indépendantes, effectuées par des experts, qui alimentent l'élaboration de politiques publiques au Canada. Les évaluations du CAC sont menées par des comités pluridisciplinaires d'experts de partout au Canada et de l'étranger. Ces distingués experts participent bénévolement aux travaux des comités mis sur pied par le CAC. Plusieurs d'entre eux sont membres des académies du CAC : la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé.

La vision du CAC est d'être, au Canada, la voix du savoir scientifique au service du public. Les travaux du CAC englobent plusieurs disciplines, dont les sciences naturelles, les sciences sociales, la santé, le génie et les sciences humaines.

Ces études fournissent aux décideurs gouvernementaux, aux universitaires et aux parties prenantes l'information de grande qualité dont ils ont besoin pour élaborer des politiques publiques fondées sur des données probantes.

À propos du programme de stages du Conseil des académies canadiennes

Le programme de stages du Conseil des académies canadiennes s'adresse aux étudiants de cycle supérieur (deuxième ou troisième cycle), ainsi qu'aux chercheurs en études postdoctorales. L'objectif du programme est d'offrir aux stagiaires l'occasion d'acquérir une expérience pertinente dans le domaine des politiques publiques sur les sciences et la technologie, sachant que, par « sciences », on entend toutes les disciplines engendrant des connaissances, c'est-à-dire les sciences naturelles, les sciences humaines, les sciences de la santé, le génie et les lettres. Ce programme de stages place les stagiaires au cœur de la relation entre les activités scientifiques et la société. Cette position aidera les stagiaires à déterminer s'ils se passionnent ou ont les aptitudes nécessaires pour le type de travail concerné et leur permettra de nouer des relations au-delà du monde universitaire, qui leur seront très utiles à l'avenir.

Dans le cadre de ce programme d'une durée de six mois, les stagiaires participent directement au processus suivi par le CAC pour ses évaluations – que ce soit l'organisation des réunions de comités d'experts, les travaux de recherche et de rédaction, la production de documents ou les processus d'approbation du conseil des gouverneurs. Chaque stagiaire est jumelé à un directeur de programme (cadre supérieur du personnel du CAC qui dirige la réalisation de l'évaluation) pendant la durée du stage, afin de s'assurer que son travail vient appuyer des projets et des activités d'importance. Voici quelques responsabilités types que pourraient se voir confier les stagiaires :

- Effectuer un travail de recherche lié à une ou plusieurs des évaluations;
- Aider le directeur ou la directrice de programme dans ses interactions avec les

- membres des comités d'experts; ou
- Aider le directeur ou la directrice de programme dans les différents aspects de la production d'un rapport d'évaluation.

Pour faire en sorte que les stagiaires aient des occasions de réaliser les principaux objectifs du programme, on exige d'eux qu'ils participent à une série mensuelle de réunions dans le cadre desquelles ils se verront présenter des institutions et des individus qui jouent un rôle clé dans les relations entre le monde scientifique et le domaine des politiques publiques. Bien que leurs responsabilités vis-à-vis des évaluations du CAC doivent toujours demeurer leur principale tâche, les stagiaires sont invités à repérer également, de leur propre chef, des activités reliées aux politiques scientifiques autres que celles du CAC.

De surcroît, les stagiaires ont pour responsabilité d'organiser une série mensuelle de causeries à l'intention du personnel du CAC et en lien avec les politiques publiques de sciences et de technologie; cette série est axée sur des sujets qui suscitent soit une certaine controverse, soit beaucoup d'intérêt de la part du grand public.

Admissibilité

Le CAC accepte les demandes de stages provenant d'étudiants de cycle supérieur (deuxième ou troisième cycle) et les chercheurs en études postdoctorales dans toutes les disciplines des sciences physiques, sciences naturelles, sciences biologiques et sciences sociales, ou dans tous les domaines du génie, de la médecine et des sciences de la santé, des affaires, du droit, des sciences de l'éducation et d'autres programmes de cycle supérieur ou professionnels.

Les étudiants de cycle supérieur et les chercheurs en études postdoctorales, de même que les individus qui ont terminé leurs études de cycle supérieur ou leurs recherches postdoctorales au cours des trois (3) dernières années sont admissibles à ce programme.

Échéances

Ce programme de stages, d'une durée de six mois à temps plein, compte une session d'hiver et une session d'été, qui débutent en janvier et en juillet, respectivement. Tous les stages sont effectués à même les bureaux du CAC, à Ottawa.

Note : Les stages peuvent être prolongés jusqu'à une durée maximale de 12 mois, d'un commun accord entre les cadres et le stagiaire. Il n'est pas permis de prolonger le travail d'une personne en tant que stagiaire au-delà de 12 mois.

Démarches pour devenir stagiaire

Comment présenter sa demande : La date limite de réception des candidatures (demande et au moins deux références) est le 31 octobre pour la session d'hiver et le 30 avril pour la session d'été. Les demandes et les lettres de recommandation doivent être acheminées au CAC aux soins de Christina Stachulak, directrice principale de programmes, à l'adresse courriel suivante : internship@scienceadvice.ca.

Le dossier complet de candidature devra inclure les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation indiquant clairement votre intérêt à être admis au programme de stages du Conseil des académies canadiennes.
- Un *curriculum vitae* à jour qui comprend les rubriques suivantes :

- Statut éducationnel actuel
- Liste complète des diplômes obtenus ou en cours d'obtention, à compter du baccalauréat (ou l'équivalent) et jusqu'aux postes de recherches postdoctorales
- Liste des emplois actuels et passés obtenus à la suite de l'obtention de votre diplôme de premier cycle et un bref énoncé de la pertinence de chacun par rapport au stage envisagé
- Description des activités bénévoles pertinentes
- Un exemple de travail écrit de 500 mots ou moins (au total) qui répond aux quatre questions suivantes :
 - Pourquoi souhaitez-vous faire un stage au Conseil des académies canadiennes?
 - Quels sont vos objectifs de carrière à long terme et en quoi cette expérience vous aidera-t-elle à réaliser vos objectifs?
 - Qu'avez-vous à apporter aux activités du Conseil des académies canadiennes? Comment vous y prendriez-vous pour apporter cette
 - Quelles autres informations souhaiteriez-vous que nous sachions à votre sujet?
- Un minimum de deux lettres de recommandation (vous pouvez soumettre jusqu'à cinq références au total). Il faut que chaque personne de référence fournisse les informations suivantes :
 - ses liens avec le candidat ou la candidate
 - les qualités du candidat ou de la candidate : relations interpersonnelles, jugement, fiabilité, qualité du travail, capacité d'apprendre
 - une évaluation globale du candidat ou de la candidate par rapport à ses pairs (dans les 5 % les mieux classés, dans les 25 % les mieux classés, etc.)
 - les plus grandes forces du candidat ou de la candidate
 - les domaines dans lesquels le candidat ou la candidate doit s'améliorer
 - ses habiletés en communication – orales et écrites
 - ses capacités linguistiques (en français et en anglais), le cas échéant

Note : Les lettres de recommandation doivent être envoyées séparément de la demande et provenir directement des personnes qui recommandent le candidat ou la candidate.

Processus de sélection

Évaluation : Les boursiers de recherche seront sélectionnés par un comité de cadres du CAC. Lorsqu'ils examinent les candidatures, les membres de ce comité rechercheront tout particulièrement des personnes dont la combinaison d'instruction formelle, d'expérience de travail et d'intérêts correspond aux besoins actuels du CAC.

Entrevues : À l'issue de la première sélection, on invite les candidats retenus ou les candidates retenues à se soumettre à un processus d'entrevue en deux étapes. La première entrevue se déroule avec un membre du comité de sélection et a pour but de déterminer l'admissibilité des candidatures et de répondre aux questions des candidats. Dans la deuxième entrevue, le cadre du CAC auprès duquel travaillerait le candidat ou la candidate décrit les activités prévues pendant le stage. Si l'entrevue permet d'établir qu'il y a un intérêt réciproque et que le profil du candidat ou de la candidate correspond aux besoins du CAC, une lettre d'acceptation sera transmise au candidat ou à la candidate. Tous les candidats qui participeront à la seconde entrevue recevront une rétroaction constructive au sujet de leur candidature.

Allocation

L'allocation des stagiaires a pour but de leur permettre de couvrir leurs frais de subsistance pendant la durée du stage. La rémunération pour un stage de six mois est fixée à 17 625 dollars.

Renseignements supplémentaires

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce programme, veuillez communiquer avec le CAC par le biais de l'adresse courriel suivante :

internship@scienceadvice.ca.